

EXAMEN DES PROCÉDURES S'APPLIQUANT AUX PETITES MISSIONS

Mandat

Examiner les procédures administratives s'appliquant à l'heure actuelle aux missions à l'étranger, en mettant un accent particulier sur les petites missions (voir les définitions à l'annexe A) et formuler des recommandations qui permettront d'alléger le fardeau de leurs tâches administratives.

Objectifs

1. Éliminer les procédures inutiles et dépassées;
2. simplifier les procédures qui ne peuvent être éliminées ou en réduire la fréquence;
3. déterminer où doivent être exécutées les procédures qui ne peuvent être éliminées;
4. améliorer la qualité du soutien administratif offert aux petites missions.

Principes

1. Permettre aux agents de programme de concentrer leurs efforts sur le programme plutôt que sur les tâches administratives;
2. réduire les tâches administratives de manière à accroître l'efficacité des ressources déployées à l'étranger;
3. maintenir les tâches administratives essentielles à une saine gestion ministérielle;
4. veiller à ce que les recommandations ne se traduisent pas simplement par le transfert d'une charge de travail entre deux centres de responsabilité;
5. améliorer la qualité du soutien administratif en mettant davantage à contribution le savoir-faire du personnel des grandes missions.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS

Les compressions budgétaires et la réduction des effectifs ont entraîné la création de plus petites missions; dans de nombreux cas, ces dernières sont gérées par quelques Canadiens et ne comptent aucun agent d'administration canadien. Or, les tâches administratives à accomplir dans ces petites missions sont souvent les mêmes que dans les grandes missions. C'est pourquoi les gestionnaires de programme dans les petites missions consacrent souvent plus de temps à l'établissement de rapports pour l'administration centrale qu'à l'exécution du programme (commercial ou autre) pour lequel leur mission a été mise sur pied.

La présente étude vise notamment à réduire le nombre de rapports que doivent produire les petites missions, en éliminant certains d'entre eux, en simplifiant ceux qui ne peuvent être éliminés ou en réduisant leur fréquence. À la suite de l'examen des 120 rapports mentionnés dans l'*Agenda de la mission*,